

spécial  
concours

## INFOS

Les arrêtés d'ouverture des concours de recrutement des enseignants ont été publiés au Journal Officiel du 8 septembre et donnent le calendrier des épreuves d'admissibilité. Pour les épreuves d'admission, les dates seront fixées ultérieurement. Le SNCL-FAEN appelle tous les personnels à la plus grande attention à l'égard de ces dates parfois très proches et surprenantes...

## Les inscriptions

Les inscriptions auront lieu par internet :

- du **mardi 10 septembre 2013**, à partir de 12 heures, **au mardi 22 octobre 2013**, 17 heures, heure de Paris pour les concours externes, internes et les troisièmes concours.
- du **mardi 1er octobre 2013**, à partir de 12 heures, **au mardi 22 octobre 2013**, 17 heures, heure de Paris pour les concours et examens professionnalisés réservés.

## Les épreuves d'admissibilité

### Concours internes à épreuve écrite

Les épreuves écrites auront lieu au premier trimestre 2014 :

- **Agrégation interne** et CAERPA : du mardi 28 au vendredi 31 janvier 2014
- **Capes interne** et CAER-Capes (sections documentation et éducation musicale et chant choral) : vendredi 7 février 2014
- **Capeps interne** et CAER-Capeps : vendredi 7 février 2014
- **Concours interne de COP** : mercredi 5 et jeudi 6 février 2014

## Concours internes sur dossier Raep

L'admissibilité aux concours suivants repose sur l'étude par le jury d'un dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle.

L'envoi du dossier de Raep, en double exemplaire, devra obligatoirement être effectué par voie postale et en recommandé simple **au plus tard le mardi 7 janvier 2014**, le cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

LOG'INS-ND LOGISTICS  
Bâtiment A - ZAC des Haies Blanches  
9-11 rue des Haies Blanches  
91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX

Afin d'éviter toute perte de dossier, les candidats devront :

- préciser sur l'enveloppe d'expédition l'intitulé du concours, de la section et éventuellement l'option choisies lors de l'inscription.
- utiliser obligatoirement comme page de couverture du dossier de Raep le document proposé à l'issue de l'inscription par Internet.
- Le non-respect de la date et des modalités d'envoi entraînera l'élimination du candidat.

## Les admissions

Les calendriers et lieux pour les épreuves d'admission seront connus à partir de novembre 2013. Ceci est également vrai pour les concours de la session exceptionnelle 2014.

Les résultats d'admissibilité et d'admission, quant à eux, restent toujours consultables au fur et à mesure sur Publinet.

### NOUS CONTACTER

Syndicat National des Collèges et des Lycées

Informez-vous régulièrement

13, avenue de Taillebourg  
75 011 PARIS



Tél. : 01 43 73 21 36  
Mèl : sncl@wanadoo.fr



www.sncl.org

Syndicat affilié à la F.A.E.N.



www.faen.org

## Concours réservés et examens professionnalisés

*L'admissibilité à ces concours repose également sur l'étude par le jury d'un dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle.*

- Les conditions sont exactement semblables à celles des concours internes sur dossier Raep, à ceci près que l'envoi du dossier **est avancé au mercredi 13 novembre 2013 au plus tard.**
- L'adresse d'envoi du dossier reste aussi la même.

## Concours externes

*L'admissibilité à ces concours repose également sur l'étude par le jury d'un dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle.*

Les épreuves écrites auront lieu **au premier semestre de 2014 :**

- Agrégation externe : du lundi 10 au jeudi 27 mars 2014
- Capes externe et Cafep-Capes : du mardi 1er au vendredi 11 avril 2014
- Capeps externe et Cafep-Capeps : mardi 22 et mercredi 23 avril 2014
- Capet externe et Cafep-Capet : mardi 22 et mercredi 23 avril 2014
- Capet externe et Cafep-Capet section arts appliqués : jeudi 24 et vendredi 25 avril 2014
- CAPLP externe et Cafep-CAPLP : jeudi 24 et vendredi 25 avril 2014
- Concours externe de CPE : mardi 29 et mercredi 30 avril 2014
- Concours externe de COP : mercredi 5 et jeudi 6 février 2014

## Troisièmes concours

*L'admissibilité à ces concours repose également sur l'étude par le jury d'un dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle.*

Les épreuves écrites auront lieu **au premier semestre de 2014 :**

- Troisième Capes et troisième Cafep-Capes : du mardi 1er au vendredi 11 avril 2014



## L'analyse du SNCL-FAEN

**L**e SNCL-FAEN se félicite de l'augmentation des recrutements et de **l'augmentation du nombre de postes proposés aux concours internes, permettant la reconnaissance des acquis professionnels d'un plus grand nombre de collègues.**

Néanmoins, **bien des désordres et des injustices autour de ces évolutions sont encore à déplorer.** En effet, la multiplicité des types d'affectation (stagiaires, admissibles contractuels, contractuels) aux horaires de service très divers a rendu plus lourde et plus complexe l'affectation des personnels et a eu d'importantes répercussions sur les conditions d'exercice des remplacements par les TZR.

Dans le même temps, de nombreux personnels ex-contractuels, désormais CDisés, voient leurs quotités de service remises en cause ou leur attache géographique non prise en compte, révélant ainsi **la maladresse et l'insé-**

**curité des nouvelles procédures** les concernant.

Enfin, d'une manière globale, on ne peut pas espérer que les ouvertures de postes qui doivent se poursuivre soient suffisantes, si par ailleurs **elles ne mènent qu'à un métier aux conditions de travail toujours dégradées, et dont la rémunération continue d'être bloquée.**

Si le ministère argue d'une augmentation de 50% du nombre total d'inscrits aux concours l'année précédente, il ne faut pas ignorer **qu'en recrutant désormais sur les promotions de deux années universitaires simultanées (M1 et M2), au lieu d'une seule, il aurait été en droit d'attendre une augmentation de 100% des candidats !** Rien ne permet donc de considérer le léger rebond constaté comme une nouvelle attractivité des concours enseignants, et surtout pas d'imaginer qu'il va automatiquement se poursuivre !

